

Installation d'une balançoire nacelle inclusive dans l'aire de jeux des berges de Seine



Suite au retrait d'équipements, une balançoire nacelle adaptée aux enfants avec handicaps (cognitif, moteur, sensoriel) sera installée. **Initiative du Conseil Municipal des Enfants** pour un espace accessible et favorisant le vivre-ensemble.

Aubergenville renforce son engagement pour l'inclusion, notamment auprès des jeunes, en transformant l'aire de jeux des berges de Seine. Ce lieu familial prisé va bénéficier de l'installation d'une balançoire nacelle inclusive. Cette initiative, portée par le Conseil Municipal des Enfants (CME), qui a fait de l'inclusion et de la lutte contre les moqueries les objectifs de son mandat, témoigne de l'engagement des jeunes Aubergenvillois pour une commune plus équitable.

Le projet répond à un besoin crucial d'accessibilité pour les enfants avec troubles cognitifs, moteurs ou sensoriels, et vise à créer un espace de jeu où tous peuvent interagir et s'épanouir ensemble. La balançoire nacelle, pouvant accueillir jusqu'à cinq enfants, favorisera les rencontres, le partage et la coopération. Elle permettra aux enfants de développer leurs compétences motrices et sociales dans un environnement stimulant et bienveillant.

Cet aménagement de l'aire de jeux des berges de Seine en un lieu véritablement accessible sera un symbole fort de la politique d'Aubergenville en faveur de la diversité et du vivre-ensemble. L'implication active du CME dans ce projet est particulièrement inspirante et souligne l'importance de la participation citoyenne, y compris celle des plus jeunes.

En conclusion, l'installation de cette balançoire nacelle est un investissement dans le bien-être des enfants d'Aubergenville. Elle transformera un espace de loisirs existant en un lieu où les différences sont célébrées, et où chaque enfant, quelles que soient ses particularités, se sentira pleinement intégré et valorisé.



Infos pratiques

[Je participe](#)